

Formation TRANSPORTS, TOURISME

Tourisme

Avant-projet de programmes statistiques 2006

page

INSEE

Direction des statistiques d'entreprises

. Département des activités tertiaires - Pôle Tourisme..... 2

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER**

Ministère délégué au tourisme - Direction du tourisme 6

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
 . Département des activités tertiaires - Pôle Tourisme

1. Exposé de Synthèse

La rénovation des enquêtes de fréquentation se fait en plusieurs étapes : la partie portant sur l'hôtellerie de plein air était opérationnelle pour la fin de la campagne de 2004, celle sur les hôtels le sera fin 2005. L'objectif à terme est d'observer l'ensemble des hôtels à vocation touristique, indépendamment du critère de classement.

Les autres hébergements collectifs à vocation touristique (résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales de vacances, gîtes...) ne sont pas couverts par ces enquêtes parce qu'ils relèvent le plus souvent d'organisations fédératives auprès desquelles une information devait être d'abord recherchée, pour éviter toute enquête inutile. Le Pôle Tourisme participe aux travaux exploratoires engagés sur ce thème depuis 2003 conjointement par l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme) et l'ONT (Observatoire National du Tourisme, intégré désormais dans le Groupement d'intérêt public ODIT, « Observation, développement et ingénierie touristiques ») : il veille notamment à la bonne articulation entre cette opération et les autres enquêtes de fréquentation.

Le suivi de l'emploi touristique, et plus généralement de la mesure du poids économique du tourisme, reste une priorité pour les prochaines années. Les différentes approches méritent d'être développées et améliorées en parallèle, compte tenu de leurs avantages et de leurs limites respectifs.

D'une façon générale, le Pôle aura à suivre les différents travaux statistiques menés sur le tourisme, que ce soit au niveau national ou régional, avec la préoccupation de veiller à la qualité interne des travaux, et d'éviter la concurrence entre différentes opérations, notamment dans le contexte introduit par la loi de décentralisation de 2003.

2. Travaux nouveaux pour 2006**2.1 Enquête vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an****- Extension des enquêtes auprès des établissements d'hébergement**

La constitution d'un outil permettant d'observer l'ensemble des hébergements touristiques constitue un objectif central pour les prochaines années. Cet outil ne peut se construire qu'en collaboration avec les différents partenaires qui disposent d'une partie de l'information nécessaire. Les partenaires (régionaux et nationaux) souhaitent en effet disposer d'informations sur l'ensemble de la fréquentation des hébergements touristiques : il s'agit en quelque sorte d'étendre le champ des enquêtes de fréquentation réalisées actuellement à d'autres types d'hébergement.

L'UNAT et l'ONT réalisent une enquête auprès des hébergements collectifs hors hôtels et campings. Le Pôle tourisme apporte un appui méthodologique à cette opération en veillant à une complémentarité avec les enquêtes similaires menées par certaines directions régionales de l'INSEE à la demande de leurs partenaires locaux.

En partenariat avec la Direction régionale de Languedoc-Roussillon qui réalise depuis plusieurs années une enquête auprès des propriétaires de logements « labellisés ou classés », le Pôle produira en 2005 une documentation méthodologique à destination des directions régionales pour les aider à mettre en œuvre cette enquête en fonction des demandes de leurs partenaires régionaux.

- Enquêtes régionales auprès des touristes

Des travaux ont été engagés dès 2003 avec l'Observatoire Régional du Tourisme de Bretagne, la Direction Régionale de Bretagne et le Laboratoire de statistiques d'enquêtes pour mettre en place un nouveau type d'enquêtes auprès des touristes (substitutif aux classiques enquêtes « cordon »). La première réalisation de ce nouveau type d'enquête devrait se dérouler en 2005 et le pôle diffusera une note méthodologique aux Directions régionales de l'INSEE.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

- Rénovation des enquêtes de fréquentation

La rénovation des enquêtes de fréquentation se fait en plusieurs étapes : la partie portant sur l'hôtellerie de plein air était opérationnelle pour la campagne 2004, celle sur les hôtels le sera fin 2005. A partir du 1^{er} janvier 2006, le dispositif d'enquêtes « hôtellerie » et « camping » aura été totalement rénové.

L'enquête hôtelière est désormais étendue à l'hôtellerie de chaîne non classée. L'objectif à terme est de caler le champ de l'enquête de fréquentation sur celui des classes de la Nomenclature d'activités française (NAF) dans leur nouvelle définition (hôtels touristiques, et non plus hôtels de tourisme) : cela supposera de repérer des unités petites et non systématiquement répertoriées. Par ailleurs, les DOM ont été intégrés au dispositif national d'enquêtes.

Les contacts avec les groupes et les réseaux hôteliers n'ont pas permis jusqu'à présent de déboucher sur des solutions opérationnelles permettant d'obtenir de façon centralisée une information rapide et de bonne qualité : aux problèmes techniques s'est ajoutée l'inadéquation partielle des données que l'on peut mobiliser de cette façon. Il convient toutefois de rester en position de veille sur ce sujet, au cas où la piste s'avérerait plus porteuse à l'avenir, notamment pour certains types d'hébergements comme les résidences de tourisme ou les villages de vacances.

- Enquête annuelle d'entreprises

En vertu de l'alternance sectorielle de l'enquête annuelle d'entreprises sur les services, les petites entreprises des secteurs des « hôtels-café-restaurants » seront interrogées par enquête en 2005 sur l'année de constat 2004 : les données statistiques correspondantes seront construites à partir des données figurant dans les déclarations fiscales de ces entreprises. Les résultats définitifs seront disponibles en début d'année 2006.

3.3 Autres travaux

- Fichier des hébergements

Ce fichier est mis à jour en continu à partir du répertoire SIRENE (dont il constitue un répertoire associé), des arrêtés d'homologations délivrés par les préfetures, des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation et d'informations fournies par les partenaires régionaux et départementaux, notamment pour le champ de l'hôtellerie de chaîne non classée. Il sert de base de sondage à ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier à tout moment, en particulier en début d'année.

- Evaluation du poids économique du tourisme

En matière de suivi de l'emploi touristique, et plus généralement de la mesure du poids économique du tourisme, tout particulièrement à l'échelon local, les différentes approches (estimation à partir de la saisonnalité de l'emploi, suivi des activités caractéristiques, régionalisation des comptes du tourisme) méritent d'être développées et améliorées en parallèle, compte tenu de leurs avantages et de leurs limites respectifs. La rénovation de la méthodologie relevant de la première approche sera réalisée en 2005.

Les besoins exprimés par les partenaires (Direction du tourisme et organisations professionnelles) de disposer d'un éclairage sur les emplois rendent pertinent le recours à un traitement « classique » de la

source DADS (fichiers établissements dégroupés et fichiers salariés complets). En 2003, le Pôle a développé un outil d'exploitation du fichier salariés complet. Cet outil a été utilisé par la DR Languedoc-Roussillon pour répondre à des demandes de ses partenaires locaux et par le Pôle pour répondre à des demandes « nationales ». La modification importante des fichiers DADS de base nécessite une refonte complète qui sera intégrée dans la rénovation de la méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de fréquentation sont réalisées en partenariat avec les organismes locaux dans le cadre de conventions régionales, ce qui permet de fédérer les besoins et de garantir la cohérence du système d'observation.

L'INSEE s'efforce de convaincre les hôtels interrogés de l'utilité de ces enquêtes par des envois ponctuels de courtes circulaires explicatives. Un travail important est réalisé par les directions régionales pour améliorer la communication, en particulier téléphonique, et faciliter la réponse des hôteliers par télécopie. Un argumentaire, construit en 2001, est mis en œuvre depuis 2002 dans les relations téléphoniques.

A l'occasion de la refonte de l'enquête auprès des campings, des contacts ont été pris avec les éditeurs de logiciels de gestion de camping afin qu'ils proposent des éditions automatisées des questionnaires de l'enquête de fréquentation. Par ailleurs, la réponse par Internet aux enquêtes de fréquentation, dont la possibilité sera offerte aux entreprises en 2006, constituera un réel allègement pour les entreprises qui choisiront ce mode de réponse.

5. Aspects particuliers du programme 2004-2008

5.1 Aspects « régionaux et locaux »

Les enquêtes et les études menées par l'INSEE dans le domaine du tourisme sont régionales par construction. Le kit régional descriptif des capacités d'hébergement touristiques, qui mobilise les fichiers de l'INSEE (hôtels, campings, Inventaire communal) et de la Direction du Tourisme (villages de vacances, résidences de tourisme), sera mis à jour.

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspects « européens »

L'INSEE participe au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques du Tourisme. Il convient de signaler qu'Eurostat vient de lancer un chantier visant à rénover la directive européenne de 1995 sur les statistiques du tourisme avec la perspective d'aboutir au printemps 2006.

L'INSEE intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre de programmes de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et d'Europe centrale et orientale (PECO).

6. Liste des publications

Les résultats mensuels des enquêtes de fréquentation sont publiés dans la Note de conjoncture de la direction du Tourisme. Les données annuelles figurent dans le mémento du tourisme de cette même direction.

Par ailleurs, chaque direction régionale de l'INSEE a sa propre série de publications :

- notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle,
- bilans de la saison touristique, inclus éventuellement dans le bilan économique de la région
- les Tableaux Economiques Régionaux de chaque région comportent un chapitre "Tourisme".

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 2004-2008**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie et les campings	Pôle Tourisme	En cours	Rénovation progressive en 2004 et 2005
Mesure du poids économique du tourisme et suivi de l'emploi touristique	Pôle Tourisme	En cours	Consolidation et développement de méthodes
Suivi des hébergements touristiques autres qu'hôtels et campings	Pôle Tourisme (en lien avec la DT)	En cours	Mise en place d'un dispositif

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AU TOURISME
Direction du tourisme

1. Introduction – Exposé de synthèse

Le programme statistique 2006 de la Direction du Tourisme assure la continuité des actions entreprises au cours des dernières années, en particulier la reconduction des enquêtes inscrites dans les missions du ministère. Il poursuit les orientations du programme à moyen terme 2004-2008.

2. Travaux nouveaux pour 2006

Enquêtes nouvelles ou rénovées pour 2006

Aucune enquête nouvelle ou rénovée n'est inscrite dans le programme statistique 2006.

Cependant, l'enquête sur la demande touristique des Français (SDT), réalisée mensuellement sur un panel SOFRES de 20 000 individus choisis au sein de ménages, a été reconduite en avril 2005 après une procédure d'appel d'offres pour le renouvellement du marché.

Comme précédemment, la Banque de France est partie prenante dans l'opération pour la partie relative aux dépenses des Français à l'étranger et dans les TOM. Un autre partenaire est entré dans le système d'observation, la SNCF, direction des voyages France Europe, pour les allers-retours à la journée plus particulièrement.

Une réflexion commune entre la direction du tourisme et nos partenaires, y compris ceux qui ne participent pas directement au financement, sera menée pour élaborer une méthodologie d'enquête complémentaire destinée à améliorer la couverture de l'enquête sur ses points faibles, en particulier les voyages professionnels. Cette réflexion devra aboutir à la mise en œuvre d'un complément à l'enquête.

3. Opérations répétitives

- Enquêtes de fréquentation hôtelière (hôtels et campings)

Enquêtes mensuelles de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les Directions régionales de l'Insee dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - Insee.

La direction du tourisme prolongera son partenariat avec l'Insee sur ces deux enquêtes fondamentales menées mensuellement.

Ces enquêtes fonctionnent sur le mode, après le basculement réalisé en 2005. Les DOM sont d'ores et déjà parties prenantes de l'outil national, ce qui permettra enfin d'élaborer des statistiques de fréquentation intégrant les DOM.

- Suivi de la demande touristique des Français

Cette enquête, reconduite pour trois années est une des bases de l'observation de l'activité touristique des Français tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours.

Ses résultats sont utilisés en particulier pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne sur les statistiques du tourisme.

Cet outil est également utilisé par les partenaires nationaux (Banque de France, SNCF, SES Transports, Direction générale de l'aviation civile, ...) et régionaux pour la connaissance des filières, le développement des espaces touristiques, l'estimation des flux de trafic et l'analyse des clientèles.

- Enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE)

Cette enquête destinée à mesurer le tourisme récepteur en France ainsi que les dépenses associées aux voyages des non-résidents lors de leurs séjours en France est le seul outil de cette nature. Cette enquête a débuté sur le terrain en mars 2004, s'est poursuivie en 2005, 2006 et 2007, au terme des 36 mois d'enquêtes.

Elle a vocation à être menée en continu. La Banque de France, Direction de la balance des paiements est associée à la DT dans l'opération. Les résultats de l'enquête permettront à la Banque de France d'élaborer le poste recettes de la ligne voyages de la balance des paiements et à la Direction du Tourisme d'analyser la fréquentation et les activités des touristes étrangers.

L'enquête est confiée à TNS Sofres pour une nouvelle période d'enquêtes sur le terrain de mars 2005 à février 2006. Le marché sera reconduit à nouveau selon les termes contractuels pour les 12 mois suivants, de mars 2006 à février 2007.

Cette enquête a reçu le label d'intérêt général de la part du Comité du label du Cnis lors de sa séance du 26 janvier 2004, label limité pour l'instant à la période mars 2004-août 2005. Les améliorations apportées au processus d'enquête seront présentées au Comité du label.

- Refonte des Comptes du Tourisme

En matière de comptes satellites du tourisme, la réalisation de comptes selon les méthodes centrées sur l'évaluation de la demande a été maintenue jusqu'en 2005 et fournit ainsi des séries homogènes depuis 1990. Parallèlement, les travaux de refonte amorcés depuis plusieurs années se poursuivent. Il s'agit d'effectuer le passage de comptes produits selon des méthodes nationales particulières orientées sur la demande vers des comptes respectant les normes adoptées par la Commission statistique de l'ONU en mars 2000. Ces dernières normes mettent notamment l'accent sur l'étude des interactions offre-demande en s'appuyant sur les équilibres ressources-emplois des produits du cadre central de la comptabilité nationale.

La transition implique des changements organisationnels importants avec le poids accru d'intervenants extérieurs à l'administration du tourisme, en particulier de l'Insee, du SES (Service économique et statistique du Ministère de l'équipement) ainsi que de la Banque de France. Le Comité Interministériel du tourisme de septembre 2003 a mentionné la refonte des comptes du tourisme au nombre des actions à mener.

En 2003 et 2004, des premières estimations portant sur l'année de référence 2000 ont été effectuées à partir des équilibres ressources emplois du cadre central de la comptabilité nationale en base 1995.

En 2005 et 2006, la continuation des travaux doit intégrer des changements de contexte quant aux sources d'informations disponibles :

La disponibilité dans le courant 2005 des données du cadre central en base 2000 pour l'année 2002 amènent ainsi à adopter ce nouveau cadre et notamment à changer d'année de référence.

Il convient également d'améliorer les évaluations des comptes du tourisme en y intégrant les progrès du système d'enquêtes dans le tourisme : la disponibilité récente des informations sur les dépenses des touristes à travers le volet dépenses de l'enquête sur la demande touristique des Français et au travers de l'enquête sur les visiteurs de l'étranger conduit à renouveler les méthodes de modélisation des dépenses touristiques; d'un autre côté, l'évaluation des dépenses des excursionnistes Français peut désormais s'appuyer sur les résultats de l'enquête sur les visiteurs à la journée menée depuis 2003.

- L'emploi dans le tourisme

Le suivi conjoncturel de l'emploi dans le secteur HCR est mené en liaison avec le Département de la conjoncture de l'Insee.

L'analyse de l'emploi touristique est poursuivie essentiellement avec le pôle Tourisme de l'Insee et les directions régionales. L'Insee a confié au PSAR de Marseille une mission de renouvellement des méthodes d'analyse de l'emploi touristique. Ces travaux devraient aboutir en juin 2005 et donc être utilisables ensuite.

La DT commanditera des travaux complémentaires auprès d'équipes universitaires.

- Mise à jour des fichiers administratifs :

- L'hôtellerie homologuée et les campings classés dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - Insee.
- Résidences de tourisme en collaboration avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme.
- Villages de Vacances à partir des arrêtés de classement et en collaboration avec l'Union des Associations de Tourisme.
- Agences de voyages.

4. Conjoncture : élaboration d'un tableau de bord

Le département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques, bureau des études, des statistiques et des comptes économiques élabore chaque mois une note de conjoncture abordant les thèmes spécifiques au tourisme ainsi que les domaines connexes, transports, agences de voyage, indices des prix, système productif. Ce travail ne nécessite aucune enquête nouvelle.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

La Direction du Tourisme ne réalise pas d'enquête régulière auprès des entreprises. Cependant, dans le cadre de la convention qui la lie à l'INSEE pour l'observation des hébergements, elle veille avec celui-ci à optimiser les techniques d'interrogation permettant d'alléger la charge statistique des entreprises tout en tenant compte des besoins des différents partenaires régionaux et des contraintes européennes. D'autre part, les efforts importants de coordination sont menés avec les différents acteurs du secteur afin d'éviter les interrogations parallèles en faisant des outils nationaux une base référentielle.

6. Aspects particuliers du programme 2006

6.1. Aspects « régionaux et locaux »

La Direction du Tourisme et l'Insee, poursuivront les efforts entrepris les années précédentes pour aider les partenaires régionaux à se coordonner pour l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre méthodologique homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.

6.2. Enquête régionale sur le tourisme

L'observatoire régional du tourisme (ORT) de Bretagne pilote une opération se fondant sur la méthode généralisée des poids partagés. Les enquêtes sont menées sur un certain nombre de lieux fréquentés par les touristes. Les premiers résultats sont prévus en 2006.

Les travaux préparatoires ont associé les quatre départements concernés, le pôle tourisme de l'Insee, la DR Bretagne de l'Insee, le Laboratoire "sondages" de l'Ensaï, enfin la Direction du tourisme.

Cette expérience pourra servir de modèle à d'autres régions intéressées. La direction du tourisme mènera les actions nécessaires pour diffuser la méthodologie. L'appui technique du réseau régional de l'Insee sera indispensable.

6.3. DOM

Ils sont désormais parties prenantes de l'outil national d'enquêtes sur la fréquentation hôtelière ce qui enrichiront le dispositif anciennement limité à la Métropole.

Dans les Antilles (Martinique, Guadeloupe) et Guyane, des enquêtes du type enquête aéroport sont en cours de mise en œuvre ou déjà en exploitation par coordination de l'Insee et des partenaires locaux.

6.4. Aspects « environnement »

La Direction du tourisme fournit des données à l'IFEN pour sa base de données EIDER, et alimente la D4E pour les comptes de l'environnement.

6.5. Aspects « européens »

La DT poursuivra la fourniture des données sur le tourisme des résidents, demandées par la Directive 95/57/CE du Conseil de l'Europe sur les statistiques dans le domaine du tourisme.

La DT participe activement aux travaux menés dans le cadre des instances internationales : EUROSTAT, OCDE, OMT, notamment pour ce qui concerne l'harmonisation internationale des statistiques du tourisme et la réflexion sur les concepts, environnement habituel par exemple ou comptes régionaux du tourisme.

7. Publications diffusées en 2004

Le mémento du tourisme 2004

Les chiffres-clés du tourisme 2004

L'hôtellerie classée et les campings classés en France : l'offre et la fréquentation en 2003

Les comptes satellites du tourisme 2004 (comptes provisoires 2003)

Voyageurs et non-partants en 2002

Note mensuelle de conjoncture

Bilan mensuel de la fréquentation hôtelière.

8. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
Analyse de la demande (Enquête Panel SDT) - extension aux dépenses des Français à l'étranger et dans les TOM - déplacements à la journée - extension aux dépenses des Français en France et dans les DOM	DT	Permanente	+ Banque de France + SES + SNCF
Suivi des flux des visiteurs internationaux - enquête auprès des visiteurs étrangers (EVE) - collecte des flux en continu	DT / BdF	En cours, jusqu'à février 2007	Banque de France CETE Méditerranée
Analyse de l'offre - fréquentation de l'hôtellerie classée et des campings - extension aux autres hébergements collectifs marchands - étude du secteur non marchand à partir de la demande et du prochain recensement de la population	INSEE/DT	Permanente	+ partenaires régionaux
Connaissance des entreprises - exploitation de l'EAE - exploitation des fichiers BIC, BNC, TVA	INSEE	Permanente	
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques . national . régional	INSEE	en cours en cours	
Évaluation du poids économique du tourisme - national Élaboration des comptes Refonte à la norme ONU 2000 - régional	DT INSEE	Permanente En cours en cours	
Enquête vacances dans le cadre de l'EPCV	INSEE/DT	Terminée, exploitation spécifique des données par la DT	